

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 25 (1928)
Heft: 1

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Daillens (Vaud).

— Compte de chèques et virements II. 1480. —

Secrétariat :
Dr ROTSCHY,
Cartigny (Genève).

Présidence :
A. MAYOR, juge,
Novalles.

Assurances :
J. MAGNENAT,
Renens.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par Fr. 6.—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés domiciliés en Suisse ; par Fr. 7.— pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

VINGT-CINQUIÈME ANNÉE

N° 1.

JANVIER 1928

SOMMAIRE. — A nos lecteurs, par SCHUMACHER. — A l'abeille, par J. GAY. — Assemblée des Délégués. — Race d'abeilles et maladies (suite et fin), par le Dr O. MORGENTHALER. — Elevage des reines abeilles pour usage commercial ou personnel (suite), par Vincent ASPREA. — Les fondations à armature métallique, par Alin CAILLAS. — Echos de partout, par J. MAGNENAT. — Au sujet d'un bon conseil, par TRICOIRE Frères. — Les plaies d'Egypte en apiculture, par H. BERGER. — Un essaim tardif. — De la disette et des maladies des abeilles, par Ch.-J. CHABOUDEZ. — La tournée de l'Apis-Club (suite et fin), par le PÈRE BALDENS. — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers. — Bibliographie. Dons.

Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro.

Service des annonces du „ Bulletin ”

La „Romande” admet deux sortes d'annonces :

1. **Les petites annonces :** leur prix est de 10 cent. le mot qui doivent être payés d'avance, au compte de chèques postaux IV. 1370.

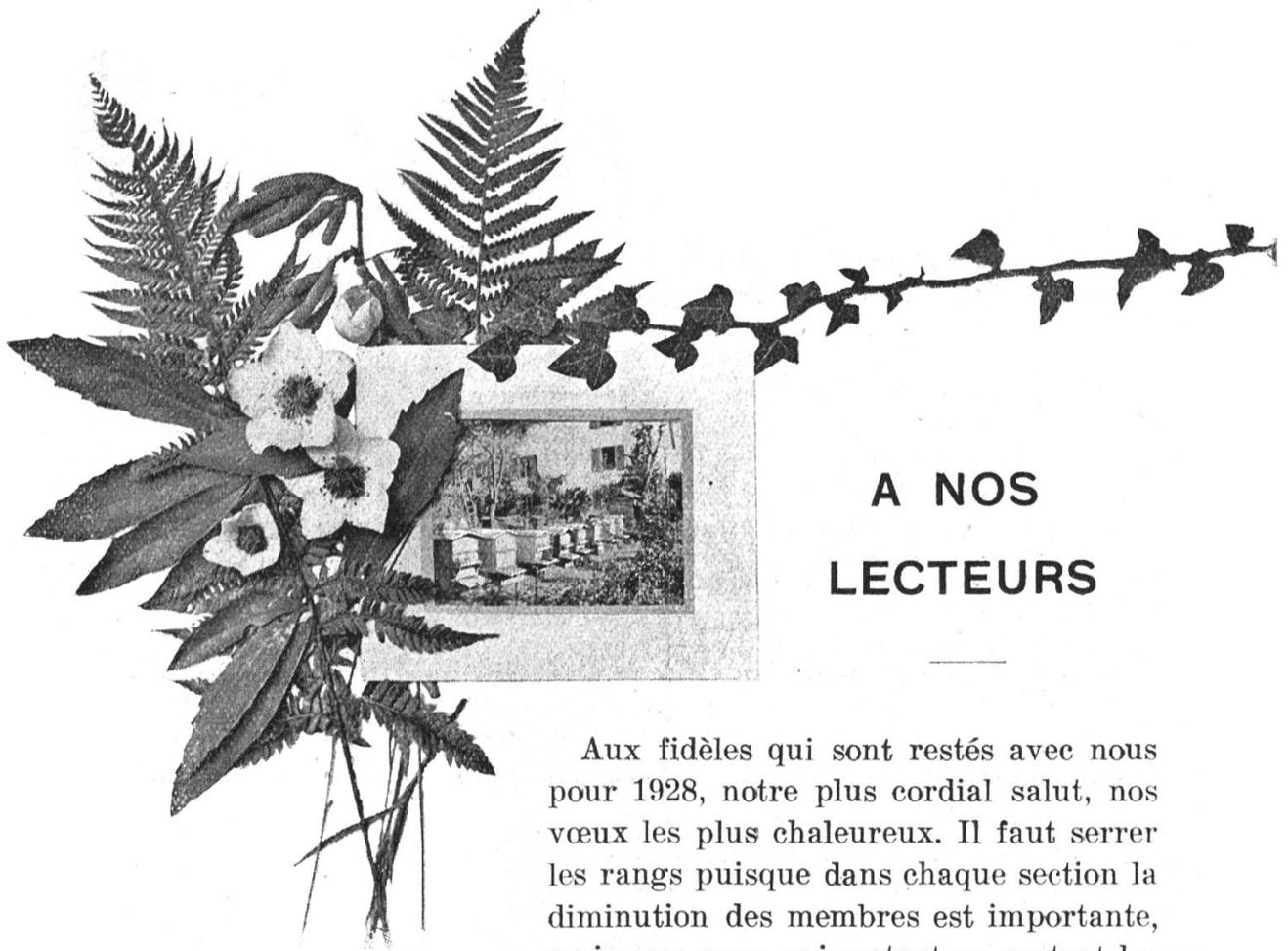
2. **Les annonces commerciales** qui coûtent : 1 page Fr. 50.—, $\frac{1}{2}$ page Fr. 25.—, $\frac{1}{4}$ page Fr. 12.50, $\frac{1}{8}$ page Fr. 7.50, $\frac{1}{16}$ page Fr. 4.—.

Bénéficient seules d'un 0/0, les annonces parues en vertu d'un contrat.

Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire passer à l'imprimerie, seront passibles d'une surtaxe de Fr. 0.50 pour es frais spéciaux occasionnés.

Pour les **annonces** s'adresser **exclusivement** à :

Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 79.



A NOS LECTEURS

Aux fidèles qui sont restés avec nous pour 1928, notre plus cordial salut, nos vœux les plus chaleureux. Il faut serrer les rangs puisque dans chaque section la diminution des membres est importante, mais que ceux qui restent se sentent les coudes et affrontent vaillamment la nouvelle tranche de vie qui s'appelle 1928.

1927 laisse, comme on l'a dit, peu de bons souvenirs à la plupart d'entre nous. Il y a cependant une petite fiche de consolation que je vous indique tout de suite... c'est qu'il n'y a pas de mévente du miel. Ce sujet qui revient si facilement sur le tapis n'est plus de mise, et le rédacteur a dû renvoyer de force un excellent article intitulé : « Pour vendre votre miel ». Il n'a qu'un souhait, c'est de donner pleine et entière satisfaction à l'auteur de cet article dans le courant de 1928.

J'ai l'occasion, trop rare, de m'adresser cette fois-ci aux dames et demoiselles apicultrices, non pas pour leur porter un toast en termes fleuris, ce que je ne saurais faire d'ailleurs, mais pour les rendre attentives à l'exposition des travaux féminins qui aura lieu à Berne en 1928. Nous avons le bonheur de compter dans les rangs de la Romande un bon nombre d'apicultrices. Toujours beaucoup trop modestes, elles font peu parler d'elles et contrairement à la méchante réputation qu'on leur fait, elles parlent et écrivent trop peu. Pour cette exposition il ne s'agit ni de parler ni d'écrire, mais de faire

voir ce que nos dévouées compagnes peuvent et savent faire, et c'est beaucoup. Nous savons qu'en Suisse allemande, leur cohorte est déjà nombreuse qui se prépare et s'est annoncée pour cette exposition. Il faut donc que la Suisse romande soit représentée et nous faisons appel à votre dévouement comme à vos talents pour que notre apiculture romande féminine soit aussi à l'honneur à Berne. Tous les renseignements vous seront donnés avec compétence par M. Ch. Thiébaud, à Corcelles (Neuch.). Il est urgent de s'inscrire immédiatement, car le *dernier délai expire le 15 janvier*. Nous nous réjouissons déjà de vous féliciter toutes et chaleureusement à l'occasion de cette exposition et de vous remercier au nom de la Romande.

Quelle longue période de brouillards et quelle longue réclusion pour nos abeilles. Ici en tout cas, voici plusieurs années qu'elles n'auront pas été aussi longtemps cloîtrées. Et la bise de ces jours, pénétrant jusque dans les locaux les mieux fermés, doit resserrer le groupe. N'y touchons pas, mais allons voir si rien ne vient déranger nos hivernantes, car les troubles par ce froid seraient mortels pour les colonies même les mieux conditionnées. Qu'en est-il en montagne ? Nous n'en savons rien malheureusement. Et de nouveau le rédacteur doit se plaindre de la rareté des correspondants et des nouvelles des ruchers. C'est vraiment regrettable, car cette rubrique de notre journal pourrait facilement, avec un peu de bonne volonté, devenir presque la plus intéressante de toutes et il ne manque pas de plumes très habiles dans notre phalange bourdonnière. Je ne peux pourtant pas me mettre à inventer les nouvelles des ruchers, ce serait un peu trop fantaisiste.

Pour le moment rien à faire au rucher. Heureusement la bibliothèque est là et le nombre de ceux qui en profitent est réjouissant, ce qui est bon signe. Je me permets de vous recommander, même si vous ne savez pas l'allemand, de vous procurer l'ouvrage de M. le Dr Leuenberger. Il n'y a pas de plus belle collection de vues, soit anatomiques, soit pratiques que celle qui nous est offerte dans ce volume et vraiment chacun devrait le posséder. C'est si parlant, simplement par les photographies, que l'on se passe du texte. Evidemment, celui-ci est du plus haut intérêt, mais avoir sous la main, à portée, *104 vues* de l'abeille et de ses différents organes, faites avec une parfaite précision, c'est quelque chose qui ne nous avait pas encore été offert jusqu'ici. Grâce à l'obligeance de M. Leuenberger, nous pouvons encore baisser le prix de vente et à partir de maintenant, il suffira de verser fr. 3.20 au compte de chèques II. 1480 pour recevoir le volume franco.

Dans le domaine pratique, nous avons aussi à vous signaler un « clou ». Et c'est bien d'un clou qu'il s'agit et qui rendra les cadres impropolisables. Comme vous le savez, les essais ont été nombreux dans ce domaine, mais sauf quelques rares exceptions ces cadres impropolisables l'étaient ...tant qu'on n'y mettait pas d'abeilles. Muni de ces clous séparateurs, le cadre prend mathématiquement sa place. Pour les visites, on peut les faire glisser isolément ou en bloc comme des cadres à montants pleins ou cadres Hoffmann. Ce clou revient à fr. 5.— le mille (fr. 40.— le mille en francs français). Pour renseignements et achat, s'adresser à M. E. Angelloz, à Saint-Didier sous Riverie (Rhône). Le rédacteur serait disposé à centraliser éventuellement les commandes, s'il lui en parvient en nombre suffisant. L'ingéniosité de ce clou c'est qu'il ne peut pas se crocher et empêcher ainsi un maniement facile et rapide des cadres. On peut le poser même dans des ruches peuplées en débarrassant momentanément les cadres de leurs habitantes.

En vous réitérant mes vœux les meilleurs pour vous et les vôtres, laissez-moi aussi vous demander d'envoyer au rédacteur vos critiques au sujet du *Bulletin*. Il lui manque beaucoup de choses, nous le savons, mais les budgets sont sévères. Le caissier fait souvent grise mine au rédacteur quand celui-ci voudrait rendre le journal plus riche, plus gracieux, mieux illustré. Mais il reste de la place pour suggérer de nouvelles idées et nous formons le vœu que toujours davantage le *Bulletin* soit le journal aimé et auquel on donne non seulement son intérêt, mais aussi son affection.

Daillens, 19 décembre 1927.

Schumacher.

A L'ABEILLE

A tire d'ailes, ô va, ma vive, active abeille
Recueillir le pollen, en remplir ta corbeille,
Et semer à foison cette poussière d'or
Qui féconde les fleurs, répandant son trésor
Entr'ouvre la corolle et vide son calice,
Suce à fond son nectar, savoure ce délice
Et rapporte au rucher ton succulent butin.
Modèle de travail et modèle de vie,
Allant de l'aube au soir et du soir au matin,
Ton vol me charme et berce mon âme ravie.
Sans trouble et sans calcul, tu remplis ton devoir ;
Tu bâtis ton rayon en génial architecte
Et confonds les savants, ô merveilleux insecte.
O reflet de sagesse et de divin savoir.

J. GAY.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

L'assemblée des délégués de la Romande est fixée au 25 février 1928. L'ordre du jour définitif sera donné dans le *Bulletin* de février.

Le président : *A. Mayor.*

RACE D'ABEILLES ET MALADIES

(SUITE ET FIN)

Jusqu'au début du siècle, l'importation d'abeilles étrangères jouissait également en Suisse alémanique d'une grande faveur, si bien qu'il est plus que probable que le parasite y pénétra avec ces colonies étrangères, car on doit définitivement écarter la supposition qu'en 1904 la maladie éclata dans l'île de Wight comme nouvelle maladie. Il serait hautement à souhaiter qu'également d'autres pays établissent des statistiques et des cartes concernant la dissémination de l'acariose. On pourrait alors parler avec plus de sûreté de l'éclosion et de l'origine de la maladie.

Une autre raison qui permettrait d'admettre la possibilité d'une résistance relative à la maladie dans notre race consiste pour beaucoup d'apiculteurs dans la manière de se manifester de l'acariose dans le seul endroit frappé de la Suisse alémanique, vallée de Frutigen. L'acariose semble y exister depuis des années et n'a pourtant, d'après les dires des apiculteurs de l'endroit, jamais pris une allure catastrophique. Dans le voisinage de Reichenbach il y a un joli rucher d'environ 40 colonies, dont jusqu'à présent au moins la moitié est atteinte d'acariose. L'hiver dernier quelques colonies présentaient parmi les abeilles mortes jusqu'à du 100 % d'abeilles infectées ; au printemps deux colonies périrent, les autres par contre se réunirent si bien qu'en juillet le rucher se distinguait spécialement par des colonies magnifiques, de force uniformément égale. J'avoue que je n'ai guère vu cet été de rucher plus joli que ce rucher de Reichenbach, alors si fortement contaminé. Cette expérience et d'autres analogues dans la vallée de Frutigen ont donné aux apiculteurs de l'endroit la conviction que l'acariose n'est pas spécialement dangereuse pour cette région.

Pour mon compte, la preuve de cette conviction n'est pas encore faite, au contraire, je crains le pire pour l'hiver prochain. Rappelons à ce propos qu'au printemps 1925 l'inspecteur avait souffré douze

colonies affaiblies dans ce même rucher de Reichenbach. Il est vrai qu'il s'agissait, à part l'acariose, également d'une forte poussée de noséma.

Un tel nettoyage agit toujours d'une manière favorable et préserve parfois pendant plusieurs années d'une perte totale.

D'accord avec les apiculteurs de la vallée de Frutigen, le soufrage des colonies y a été momentanément interrompu, ce qui nous permet d'obtenir ainsi un terrain favorable aux observations et aux expériences. Il nous faut toutefois toujours envisager qu'avec les années prochaines l'acariose peut se développer d'une manière catastrophique dans la vallée de Frutigen et que la plus grande partie de la Suisse alémanique en a été préservée parce que le parasite n'a pas encore pénétré jusqu'à nous. Mes données précédentes sur l'apparition externe de *Acarapis woodi* dans la Suisse alémanique doivent, à ce que je crois, être rectifiées aujourd'hui dans le sens qu'il s'agit dans les faits cités d'une espèce d'acares différente de celle des trachées. Prévenir valant mieux que guérir, il va sans dire que le trafic des abeilles a été pour le moment suspendu dans la vallée de Frutigen.

Si nous n'avons actuellement encore aucune raison pour attribuer à notre race une immunité ou seulement une résistance supérieure contre l'acariose, il en est de même pour toutes les autres races.

Rennie a communiqué qu'en Angleterre aucune race d'abeilles ne s'est montrée résistante et en Suisse de nombreux cas d'acariose ont pu être rapportés en toute sûreté à l'importation d'abeilles de race étrangère.

Notre race d'abeilles a spécialement été accusée d'être en complet défaut vis-à-vis de la maladie la plus répandue, *le noséma*. A ce sujet tous les reproches d'élevage trop intensif, de conséquences fâcheuses de la consanguinité, de manipulations contre nature de la part de nos éleveurs, se donnent rendez-vous. Touchant à la question de la consanguinité dans l'élevage du bétail, je voudrais rappeler l'excellente conférence faite cet été au Liebefeld par M. P. Lichtenhahn, directeur de l'École d'agriculture schaffhouseise à Charlottenfels (publiée dans « Conférences agricoles », cahier 5, 1927, publiées par Huber & Cie, Frauenfeld et Leipzig).

Après avoir soumis tous les faits et toutes les opinions à une sévère critique, M. Lichtenhahn conclut que la consanguinité par elle-même n'est pas nuisible et qu'il serait très précieux pour l'élevage que les éleveurs ne s'attardassent pas davantage à la peur bleue de la consanguinité. Rappelons ici les bons résultats obtenus en Suisse et à Erlangen avec des abeilles soumises systématiquement à la con-

sanguinité (voir M. Jüstrich, « Journal d'apiculture », 1926, page 14, et E. Zander, « Annuaire d'apiculture », volume 4, 1926, page 103). Sans vouloir poser comme spécialiste dans ce domaine, il me semble pourtant que les plaintes sur la dégénérescence de notre race d'abeilles par suite de consanguinité sont des mots auxquels manque encore une base sérieuse.

L'autre reproche que l'on fait à notre race d'avoir plus de disposition à contracter le noséma, sans être toutefois dégénérée, est-il



Rucher de M. J. BOTTERON fils, Neuveville.

peut-être fondé ? S'il en était ainsi on devrait s'attendre à ce que le noséma soit plus répandu en Suisse alémanique que dans la Suisse romande où l'on ne fait aucun élevage de race. Nous avons aujourd'hui le plaisir de compter parmi nos hôtes, *M. Thiébaud Ch.*, de Neuchâtel, représentant la Société romande d'apiculture ; il a rendu énormément de services dans la lutte contre les maladies des abeilles en Suisse romande. Il sera d'accord avec moi et confirmera que dans son contenu le noséma a fait par places énormément de dégâts. Les Neuchâtelois, dans le sentiment que quelque chose devait être fait contre la terrible épidémie, ont fondé une caisse d'assurance contre le noséma, vraisemblablement la première au monde. Le reste de la Suisse romande et le Tessin souffrent également beaucoup du noséma, qui cause aussi beaucoup de ravages dans les états voisins. Depuis longtemps des hommes perspicaces y ont constaté que la Suisse n'est pas seule victime de cette maladie.

En fait, on n'a jusqu'à présent trouvé aucune race d'abeilles qui fût réfractaire ou seulement notoirement résistante au noséma. Les Italiennes, les Carnioliennes, celles des bruyères, qui entrent principalement en ligne de compte pour notre importation, sont fortement affectées comme l'ont prouvé parmi tant d'autres, *Phillips*, *Sturtevant*, *Sturges* (voir *Schweizer Bienenzeitung*, 1924, page 174 ; *Gleanings in Bee Culture*, 1926, page 648, *Bee World*, 1926, page 32). Le noséma est certainement répandu dans le monde entier ; j'avoue toutefois qu'il n'agit pas partout avec une égale fureur dévastatrice. Il est possible que sous un autre climat il soit moins malin, les dégâts étant moins apparents là où l'apiculture en est encore à un degré primitif. Il y a des pays qui ne connaissent d'autres maladies ou d'autres ennemis des abeilles que la fausse-teigne ; aussitôt qu'une colonie faiblit pour une raison quelconque elle est envahie par la fausse-teigne et complètement détruite. Il est clair que par cette sélection naturelle plus d'un foyer de maladie est rendu inoffensif. Il doit en être de même dans les pays où l'élevage se réduit à l'essaimage, ce dont témoigne un connaisseur émérite, le professeur H. von Buttel-Reepen qui dit que dans les pâturages du Lunebourg les maladies des abeilles sont presque inconnues (voir Armbruster, « Archiv für Bienenkunde, vol. 8, page 4). Dans ces conditions il s'opère également une sélection : les apiculteurs réduisant considérablement le nombre de leurs colonies en automne. Des colonies affaiblies ne sont point hivernées, ce qui a pour suite la destruction de beaucoup de matériel de contagion. Mais, il serait erroné d'en tirer la conclusion que l'abeille des bruyères présente une résistance spéciale. Dans nos conditions qui à plus d'un point de vue sont diamétralement opposées à l'élevage par essaimage, cette abeille tomberait également malade. D'ailleurs aussi bien en Suisse qu'en Amérique et en France, il a été prouvé que l'abeille des bruyères ne donne pas des résultats satisfaisants une fois les conditions du milieu changées.

Pour terminer, je citerai quelques exemples des surprises auxquelles on peut s'attendre en important des abeilles de contrées soi-disant vierges de toute maladie.

Le premier cas d'acariose dans le Haut-Valais fut découvert à Biun en 1924 ; premier cas de la Suisse alémanique. Aussitôt on fit des recherches quant à l'origine de la maladie. Je fus des plus étonné d'apprendre que les abeilles malades provenaient d'un rucher des bords du lac de Genève que j'avais moi-même visité plusieurs fois et pour lequel le propriétaire, apiculteur très consciencieux et d'absolue confiance, pouvait donner toute garantie sanitaire. A trois nous

soumîmes le rucher à un minutieux examen microscopique d'où il résulta que dans une colonie orpheline on trouva plusieurs fauxbourdons infectés. Le contrôle très sévère institué depuis démontra encore par-ci par-là une colonie infectée sans que des symptômes extérieurs se manifestassent. Certes, le propriétaire avait raison de dire qu'avec un examen aussi sévère plus d'un rucher des environs serait trouvé contaminé par l'acariose. Quoiqu'il en soit, le fait persiste que le transport d'une colonie de ce rucher atteinte d'acariose « inapparente » et « bénigne » à Biun a eu pour résultat dans ce village l'éclosion de la forme très maligne de l'acariose dans cette même colonie et dans ses voisines.

Un autre cas encore plus typique m'a été communiqué par M. Baldensperger à Nice. Un journal apicole français avait lancé la nouvelle de l'apparition de l'acariose dans les Alpes Maritimes. M. Baldensperger qui est un excellent connaisseur des abeilles et de leurs maladies, fut chargé par le gouvernement de contrôler la chose. Il fut accompagné dans sa tournée par le Dr Poutiers, directeur de l'Insectarium de Menton ; à eux deux ils ne trouvèrent aucune trace de maladie et admettaient qu'il s'agissait d'une erreur. A cette occasion le Dr Poutiers prit goût à l'apiculture et Baldensperger lui procura une colonie de son rucher situé au-dessus de Nice. Au bout de peu de temps cette colonie périt d'acariose chez le Dr Poutiers ; comme on ne retrouva alors aucun autre cas d'acare à Menton, on doit certainement admettre que cette colonie était déjà infectée à son ancien rucher, mais que la maladie s'aggrava seulement après le transport.

Nous avons observé de nombreux cas d'explosion de maladie après un transport également dans le noséma. Le révérend Père Aloïs Seibert, à Saint-Otilien, en Bavière, m'a également fait part par écrit d'expériences analogues : Des colonies apparemment saines en Basse-Bavière tombèrent victimes de la maladie au bout de peu de temps en Haute-Bavière et tout semblait indiquer qu'elles avaient amené avec elles les germes morbides.

Cela prouve combien il faut être prudent en important des colonies d'autres pays ; le vendeur peut en toute conscience garantir la santé de ses colonies et pourtant être l'auteur d'une dissémination de la maladie. Il me semble urgent que nos marchands d'abeilles soumettent leur rucher à un contrôle microscopique plus qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent afin de reconnaître également la forme latente des maladies.

Dans nos formulaires pour l'appréciation de colonies d'abeilles,

il y a sous la rubrique « Résistance aux maladies » une réponse à donner et l'on peut se demander si les colonies sorties avec le maximum de points sous cette rubrique, sont vraiment résistantes.

Je crois qu'il manque la preuve que cette résistance n'est pas due à des conditions extérieures favorables ou à ce qu'il n'y a pas présence de germes pathogènes.

Dans un autre milieu ou en contact avec ces germes, elles tomberaient pourtant bien malades. En considérant de plus que le parasite lui aussi compte plusieurs espèces, et qu'une colonie peut être réfractaire à une de ces espèces et sensible pour une autre, on doit avouer que dans la question de l'élevage d'abeilles réfractaires nous n'en sommes encore qu'au plus minime début.

Notre conclusion est qu'il n'est pas prouvé qu'il existe une résistance héréditaire aux maladies pour n'importe quelle maladie ou race d'abeilles. En ce point, je me trouve d'accord avec Baldensperger, un des meilleurs connaisseurs des races d'abeilles et de leurs maladies. L'importation d'abeilles étrangères ne nous apportera donc pas le salut quant au noséma, mais par contre la dissémination de l'acariose dans des contrées épargnées jusqu'ici. Dans ce cas, ce qu'il y a de mieux à faire et de plus sûr, c'est de cultiver l'abeille indigène faite aux conditions du pays et de chercher systématiquement à en cultiver les facultés de résistance. Ce sera là, sans conteste, un rude labeur et je n'hésite pas à me déclarer l'avocat d'une race étrangère le jour où elle sera prouvée réfractaire au noséma.

Le Traducteur : *Dr E. R.*

ÉLEVAGE DES REINES ABEILLES POUR USAGE COMMERCIAL OU PERSONNEL

(SUITE)

141. G. M. Doolittle, qui attira le premier l'attention des apiculteurs sur ces cellules royales, et leur emploi, raconte comment il trouva, un an après, une autre de ses colonies en train de renouveler sa reine.

142. Dans ce dernier cas, écrit-il, je découvris les cellules alors qu'elles étaient déjà operculées ; et ne pouvant savoir quand elles seraient écloses, je les coupai de suite et les donnai à des nucléi. Peu de jours après, je retournai visiter la colonie et trouvai de nouvelles cellules commencées qui furent aussi coupées et données à des nucléi quand elles furent mûres (operculées). Par ce moyen, j'entre-

tins les abeilles vers l'objectif désiré pendant environ deux mois, jusqu'à ce que j'aie cru voir que la reine n'aurait pas vécu longtemps. Alors je leur laissai une cellule en voie de maturité. J'obtins ainsi une soixantaine des plus belles reines que j'aie jamais élevées et *posai les bases de ma méthode actuelle d'élevage*.

143. Par la suite, je fus attentif à découvrir ces cas de construction de cellules royales avec la vieille mère présente et sans désir d'essaimer, et je me procurai des centaines de splendides reines pour mon rucher et pour ceux qui désiraient en avoir de la meilleure qualité. S'il y a une différence entre les reines élevées pour renouveler la vieille mère et celles élevées dans le désir d'essaimer, cette différence est en faveur de celles élevées en vue du remplacement de la vieille reine, quand celle-ci devient inutile dans la ruche. Donc, je n'ai aucune hésitation à dire que ces reines sont de la meilleure qualité. Elles peuvent être obtenues par l'intelligence de l'homme utilisant l'instinct de l'insecte.

144. Au lieu de couper çà et là les cellules construites, on peut adopter les cellules artificielles (voir n° 240). A mesure que les cellules sont operculées, elles se placent dans une colonie rendue orpheline, et l'on donne d'autres fondations de cellules artificielles. Par ce moyen, donnant une série de cupules ou cellules artificielles par semaine, on peut obtenir plusieurs centaines de cellules royales avant que la reine soit épuisée. C'est un des moyens les meilleurs par lequel un commençant (débutant) peut obtenir un grand nombre d'excellentes reines.

Mais naturellement, il n'arrive pas souvent de surprendre une colonie au moment où elle renouvelle sa reine. Le moment le plus propice est la fin de la grande récolte.

145. Les cellules royales peuvent aussi s'obtenir en bon nombre et toutes à la fois des colonies essaimant ; c'est pourquoi il est nécessaire d'avoir toujours prêts les moyens de former rapidement des nucléi, voir nos 379 et suivants. Dans l'Italie méridionale, notamment, une ruche essaimant peut fournir une centaine de cellules royales. Les premières construites seront probablement les meilleures ; en tous cas, on choisit celles qui ont la plus belle apparence, les plus grosses, les plus longues et les plus régulières.

146. Il est maintenant opportun de rappeler une fois pour toutes que les rayons contenant des cellules royales *ne se secouent jamais!* On les débarrasse des abeilles au moyen d'une brosse très douce, ceci afin de ne pas endommager, ou même tuer les jeunes reines encore tendres dans leurs cellules : voir nos 361 à 363.

147. Pour ne pas abîmer le rayon et avoir une taille facile, on adopte un couteau à lame étroite et aiguisée des deux côtés. On coupe le rayon à environ deux centimètres au-dessus de la cellule pour ne pas l'endommager, car elle serait compromise par la plus petite égratignure, et les abeilles pourraient la déchirer.

Mieux encore, serait d'utiliser un protège-cellule.

148. Découpée du rayon, on la pousse dehors par la partie postérieure, en la prenant délicatement. On peut même ne pas la toucher, la tenant par le bout du rayon où elle est attachée. A cet instant, il faut la donner à un nucleus. Pour le mode de procéder, voir les nos 427 et suivants.

149. Les colonies qui se préparent à essaimer ne se trouvent pas toujours au moment désiré, mais on réussit souvent à exciter l'instinct d'essaimage et la construction de cellules royales qui en est la conséquence.

150. Je tiens toujours, pour cet usage ou pour d'autres, quelques colonies sur rayons de hausses D.-B., logées en ruches formées d'une ou de plusieurs de ces hausses placées sur un fond de corps de ruche, et couvertes par un toit, comme une ruche ordinaire.

151. Bien vite quelques-unes de ces petites colonies remplissent leurs douze demi-cadres au printemps, parfois aidées par du couvain ou du miel prélevé à des familles semblables. Mais, quand je veux des cellules royales, je ne leur donne pas davantage d'espace, c'est-à-dire que je ne leur ajoute pas une deuxième hausse remplie de cadres comme pour les autres.

152. Je les tiens, au contraire, bien chaudes, avec un coussin plein de journaux, placé sur le plafond, et je les nourris avec quelques cuillerées de miel dilué et de farine, spécialement les jours où les abeilles sont empêchées par le mauvais temps d'aller à la récolte. Je les visite tous les quatre ou cinq jours, et, sitôt qu'elles donnent les signes de commencer les cellules royales, j'enlève les traverses inférieures des cadres parce que les cellules royales commencées sur le bord inférieur du rayon sont longues et droites et ne sont pas attachées au bois, et la plupart seront construites à cet endroit.

153. Dans les colonies ainsi traitées, l'instinct d'essaimer se développe généralement ; dans le cas contraire, il ne reste qu'à faire usage du zinc perforé : voir n° 347, qui donne, en ce moment, de très bons résultats. Pour l'éleveur commercial, l'usage de la caisse à essaim sera avantageux.

(A suivre.)

LES FONDATIONS A ARMATURE MÉTALLIQUE

Au risque de choquer les convictions bien établies de quelques apiculteurs décidés à ne pas vivre avec leur siècle, je ne crains pas d'affirmer que la cire gaufrée telle que nous la fabriquons actuellement, ne répond plus à tout ce que nous attendons d'elle.

On va sans doute me traiter d'hérétique : Pensez-donc ! Oser s'attaquer à ce qui est considéré comme un dogme intangible est à l'heure présente, en apiculture, quelque chose comme un crime de lèse-majesté. J'estime, en ce qui me concerne, que rien n'est définitif, que ce qui est vrai aujourd'hui ne le sera peut-être plus demain, et qu'en toutes choses celui qui n'avance pas recule.

Or, si la cire gaufrée a constitué un progrès indéniable, les conditions actuelles de l'apiculture intensive, et surtout de l'apiculture pastorale font que cette cire ne satisfait plus aux exigences du modernisme. Les rayons qui se cassent par les chocs pendant les transports automobiles, ceux qui s'effondrent par la chaleur, ceux enfin qui se brisent à l'extraction d'un tangentiel, sont une réalité que chaque apiculteur peut facilement vérifier.

Un fait est donc certain à l'heure actuelle, c'est que la cire gaufrée ordinaire ne répond pas à nos besoins, parce que beaucoup trop fragile et d'un prix élevé.

Je n'en veux pour preuve que les multiples tentatives faites depuis une vingtaine d'années par différents chercheurs, pour essayer de lui donner un peu plus de résistance. Il suffit, en effet, au lecteur de parcourir les livres ou les revues de ces dernières années pour se rendre compte, qu'en France et à l'étranger, on s'est ingénié par des procédés différents, à consolider une base vraiment bien fragile.

Dans mon dernier livre : *Les produits de la ruche*¹, j'ai consacré un chapitre spécial à cette question. Je n'y reviendrai donc pas, si ce n'est pour indiquer sommairement que les chercheurs ont employé 3 sortes de procédés :

1° Incorporer dans la couche de cire du papier, de la toile, du celuloïd, un treillis métallique, etc...

2° Armer la cire au moyen de fils de fer ou d'acier convenablement disposés (cire Dadant).

3° Fabriquer de toutes pièces de véritables rayons, soit en paraffine (rayons Italia), soit en métal (rayons en aluminium).

¹ *Les produits de la ruche*, page 210 et suivantes.

Une variante du premier procédé consiste à recouvrir une couche médiane en cire à point de fusion élevé par deux couches latérales en cire pure. C'est la fondation de Root.

Les cires Dadant et Root obtiennent en Amérique un très grand succès. Elles se vendent par centaines de milliers de kilogrammes et donnent, paraît-il, toute satisfaction aux apiculteurs.

Les cires à base de papier, de toile, de celluloïd, etc... qui donnent au début de bons résultats ont dû être abandonnées, car dès que la

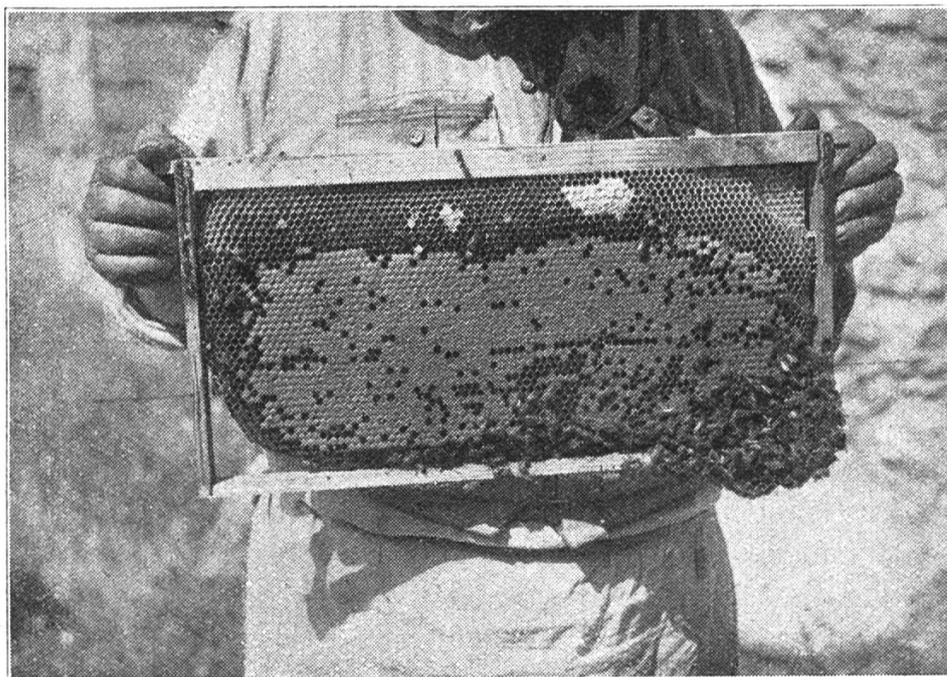


FIG. 1. — UN CADRE LANGSTROTH BÂTI SUR FONDATION MÉTALLIQUE

Ce cadre d'expériences est constitué de deux parties : 1° Au-dessus du trait horizontal, construction sur fondation métallique. 2° Au-dessous du même trait, constructions naturelles des abeilles.

Comme il est facile de s'en rendre compte, les abeilles n'ont fait aucune différence entre les constructions sur métal et leurs constructions naturelles.

Le miel et le pollen ont été parfaitement emmagasinés. Le couvain s'est développé, aussi bien dans la partie supérieure que dans la partie inférieure.

miellée diminue ou lorsque la température se refroidit, les abeilles rongent la partie médiane et détruisent plus ou moins complètement les rayons. J'ai expérimenté moi-même des fondations à base de colophane, qui étaient au bout de peu de temps, impitoyablement rongées par les abeilles.

Les rayons Italia sont parfaitement acceptés, mais ils sont malheureusement fragiles et excessivement coûteux. D'autre part, ils ne peuvent être utilisés que dans les hausses.

Quant aux rayons en aluminium, ils ont été tellement décriés que leur procès semble fait depuis longtemps. Il a été, en effet, démontré que les abeilles les acceptaient avec répugnance, et qu'elles y élevaient difficilement le couvain qui, le plus souvent, n'arrivait pas à terme.

Dans ces conditions, il peut sembler téméraire d'avoir repris la solution de ce problème difficile en partant justement d'une base métallique. C'est cependant ce que nous avons fait avec mon ami



FIG. 2. — MIEL ET COUVAIN DANS UNE CONSTRUCTION SUR BASE MÉTALLIQUE DANS UN CADRE DE RUCHE „Automatic“

Ce cadre est entièrement garni en fondations métalliques.

M. Condamin, ingénieur E. C. P., et après de nombreuses recherches et de multiples expériences qui durent depuis plus de deux ans, nous avons acquis la conviction que seul le métal pouvait nous donner satisfaction.

J'entends tout de suite la critique s'exercer : puisque les rayons en aluminium ne donnent aucun résultat, comment prétendez-vous obtenir la solution en employant un métal analogue ?

La réponse est extrêmement facile. On a reproché avec juste raison aux rayons en aluminium d'être conducteur de la chaleur, et de s'opposer par conséquent à sa concentration dans le nid à couvain.

Les lecteurs se rendront parfaitement compte de ce phénomène

quand ils sauront qu'un rayon en aluminium de la dimension Dadant Blatt, utilise *190 grammes de métal*. — Pour terminer, les abeilles emploient environ *30 grammes de cire*. Dans un rayon fini, la proportion du métal par rapport à celle de la cire est donc de :

$$\frac{190}{30} = 6,33$$

C'est-à-dire qu'il y a environ 7 fois plus de métal que de cire dans un semblable rayon. Il est donc *éminemment conducteur de la chaleur*, d'où les insuccès constatés.

Considérons maintenant la fondation métallique (je dis fondation et non rayon) qui fait l'objet de cette étude.

Pour le format Dadant Blatt, la feuille métallique pèse *12 grammes*. Les abeilles utilisent *50 grammes de cire* pour bâtir un rayon complet sur cette base. La proportion du métal à la cire est donc de :

$$\frac{12}{50} = 0,24$$

C'est-à-dire que la quantité de métal utilisé dans nos fondations est de 26 fois moindre que dans *les rayons en aluminium* (6,33)
(0,24)

Tout le secret du succès obtenu tient dans cette proportion. Dans les rayons bâtis par les abeilles sur nos bases, le métal se trouve noyé dans une masse de cire 24 fois plus importante que dans les rayons en aluminium. Et cela explique pourquoi nous avons obtenu des cadres de couvain de toute beauté, un élevage intensif et ininterrompu pendant toute la saison, aussi bien au début du printemps qu'aux tous derniers jours d'octobre, malgré des nuits où le thermomètre est descendu à 2 ou 3 degrés au-dessus de zéro.

Il est presque inutile de dire que le miel et le pollen sont emmagasinés sans aucune difficulté et qu'à l'extraction, radiaire ou tangentielle, ces rayons se sont comportés conformément à nos prévisions. Dans quelques expériences où la vitesse de rotation avait été exagérée, la rupture des rayons en cire gaufrée ordinaire a pu être provoquée, alors que nos rayons résistaient parfaitement et demeuraient absolument intacts.

Bien entendu, ces résultats n'ont pas été obtenus dans une ou deux ruches isolées. Au cours de la campagne apicole de 1927, nous avons multiplié les essais dans une quarantaine de ruchers, et partout les résultats ont été concluants, sauf dans deux ruchers où la miellée a été absolument nulle, dans deux autres où les fondations expérimentées avaient reçu une couche de cire insuffisante.

Mais, dans les recherches poursuivies avec Condamin, nous nous sommes aussi attachés à résoudre le problème du bon marché. La fondation « Atlas », puisqu'il faut l'appeler par son nom, brevetée en France et à l'étranger sera également une *fondation économique*, bien qu'elle soit garantie recouverte de cire d'abeilles *rigoureusement pure*. Par un procédé spécial qui nous a coûté de longs jours à mettre au

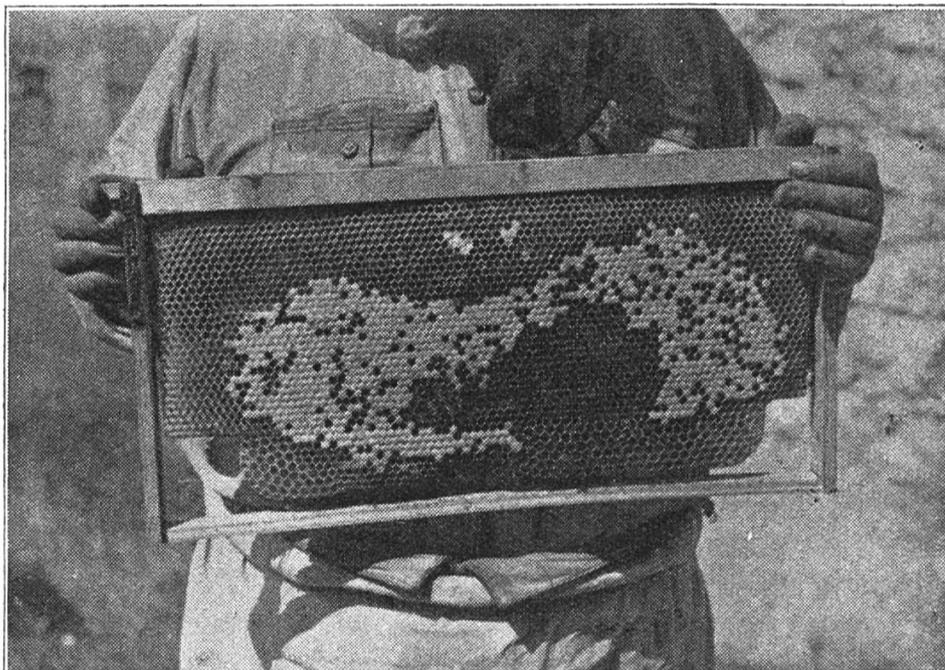


FIG. 3. — CADRE LANGSTROTH

Cadre sur fondation métallique contenant du miel, du pollen et du couvain operculé, et non operculé.

On peut nettement constater qu'au-dessous de la base métallique les abeilles ont construit une cellule de mâles.

point, la feuille métallique peut être recouverte d'une couche de cire pure variable à volonté, mais qui n'est pas inférieure à 35 grammes par feuille Dadant Blatt. Etant donné que, au fond des cellules, le métal est complètement mis à nu par elles, les abeilles n'ont que très peu de cire à rajouter pour terminer le rayon¹. Grâce à cela, grâce à une machine à fabrication continue qui peut faire plusieurs milliers de feuilles par jour, la fondation Atlas pourra être livrée au

¹ Les larves d'ouvrières et les larves de reine s'élèvent sans aucune difficulté sur le métal même, ainsi que de nombreux expérimentateurs ont pu le constater. A ce sujet, nous mettons en garde les apiculteurs qui désireraient faire l'essai de la cire « Atlas » qu'au début de la ponte on distingue très mal les œufs de larves sur le fond métallique. Un examen très attentif est nécessaire pour le découvrir.

commerce à un prix inférieur de 20 à 25 % à celui de la cire gaufrée pure d'abeilles.

D'ailleurs, l'une de nos plus importantes maisons d'apiculture s'est assurée l'exclusivité de la fabrication de cette nouvelle cire, et cela nous est un sûr garant de la façon irréprochable dont elle sera présentée prochainement au public apicole qui sera ainsi mis à même, nous l'espérons, de l'apprécier.

Alin Caillas, ingénieur agricole.

ECHOS DE PARTOUT

Un Jubilé.

Avec le numéro de décembre, la *Schweizerische Bienen-Zeitung* achève sa cinquantième année comme organe de la Société suisse des Amis des abeilles. C'est en effet en 1877 que le comité de cette société acquit le journal de Petrus Jakob, apiculteur distingué, et, sauf erreur, le premier fabricant de cire gaufrée en Suisse. Le journal de P. Jakob comptait 500 abonnés à peine ; la S. B. Z. en a aujourd'hui 15.000 ; on voit le chemin parcouru en 50 ans.

Malgré ses 10 lustres, le journal de nos Confédérés est loin d'avoir vieilli. Sans aucune défaillance, il arrive chaque mois dans sa robe bleue, et ne montre aucun signe de décrépitude. Une phalange de collaborateurs distingués en fait l'un des journaux apicoles les plus appréciés du monde entier, et M. Göldli-Braun, son rédacteur depuis 35 ans, peut être à juste titre fier de son œuvre.

Au nom des apiculteurs romands et du *Bulletin*, nous félicitons la Blaue et son vénéré rédacteur, et nous leur souhaitons cordialement une longue suite d'années de prospérité.

Abeilles qui se trompent de ruche.

Il arrive bien plus souvent qu'on ne le croit, que les abeilles entrent dans une ruche autre que la leur. Si elles sont mal reçues en temps de disette, il en va tout autrement lorsque la récolte bat son plein : les butineuses chargées de nectar ou de pollen sont bien reçues partout. Les erreurs sont surtout nombreuses lors du déplacement d'un rucher entier, par ceux qui pratiquent l'apiculture pastorale, par exemple. Le Dr Borchert, professeur à l'institut de biologie de Berlin-Dahlem, a fait à ce sujet, pendant deux ans, des observations dont il publie le résultat dans la *Leipziger Bienen-Zeitung*. Des observations semblables ont été faites par M. Th. Otto, directeur de

l'école d'apiculture de Preetz (Holstein). Les conclusions des deux chercheurs sont semblables : les abeilles se trompent souvent de ruche.

Les erreurs varient entre 0 et 15 % des butineuses, suivant la disposition des habitations, l'abondance de la récolte, et probablement aussi l'instinct des différentes colonies. Le dernier chiffre peut paraître énorme, mais il n'y a aucune raison de le mettre en doute, car les observations ont été faites d'une manière toute scientifique. Des milliers d'abeilles furent marquées d'une tache de couleur au sortir de leur ruche, et leur rentrée fut contrôlée. La plupart des égarées entrent dans la ruche placée immédiatement à côté de la leur, soit à droite, soit à gauche ; mais quelques-unes s'introduisent aussi dans la seconde, la troisième et même dans la quatrième d'un côté ou de l'autre. Deux abeilles ont été vues s'introduisant dans une ruche placée à 7 mètres de la leur, et elles y furent bien reçues.

Un apiculteur vaudois, F. Pasche, écrivait déjà en 1880 que, lors de la grande sortie du printemps, les abeilles rentrent souvent dans les ruches où se produit le plus fort *rappel*. Il expliquait ainsi le massacre de quelques reines à ce moment. Ce pourrait être aussi une des explications de la dépopulation des colonies faibles au printemps. Mais le danger le plus grave de ces erreurs est la contamination des ruches saines par leurs voisines malades. Ce moyen de contagion est probablement le plus commun en ce qui concerne l'acariose. Les apiculteurs feront donc bien de prendre les précautions nécessaires à cet égard : groupement non symétrique des ruches, orientation différente, plantation d'arbustes, etc. Nous avons de fortes raisons de croire que la couleur des habitations ne suffit pas pour préserver les abeilles de toute erreur.

L'Etat vient en aide aux apiculteurs.

C'est en Tchécoslovaquie que cela se passe. Le ministre des finances de cette république a décidé de libérer de l'impôt de consommation le sucre nécessaire au nourrissement des abeilles. Les apiculteurs ont eu droit cette année à 8 kg. de sucre exempt d'impôt pour chacune de leurs colonies. Or cet impôt est de 184 couronnes par quintal métrique, soit fr. 29.— environ au cours actuel du change. C'est donc une subvention de 2 fr. 30 environ par colonie que reçoivent les apiculteurs tchèques. Il y a encore d'autres pays où le gouvernement montre d'une façon tangible qu'il comprend l'importance de l'apiculture dans l'économie nationale.

Chauffage central pour ruches.

Une information parue dans divers journaux annonce que les Américains sont parvenus à tromper les abeilles, et à leur faire croire, au milieu de l'hiver, que le printemps est venu. Il suffit pour cela d'éclairer la ruche à l'électricité. Les braves bestioles se mettent aussitôt à l'ouvrage et vont chercher tout le nectar qu'il leur est possible de trouver. Résultat, récolte phénoménale. Ce n'est pas plus difficile que cela.

Nous n'aurions pas encombré le *Bulletin* de ces balivernes, si nous ne lisions dans l'*American Bee Journal* lui-même, numéro de novembre, un article intitulé : *Application du chauffage électrique aux colonies d'abeilles*. Je vous prie de considérer que nous sommes en décembre, et non au 1^{er} avril.

L'auteur, M. Frédérick-B. Simpson, explique qu'au moyen d'un appareil approprié, il est possible de réchauffer pendant l'hiver le groupe d'abeilles. Il énumère comme suit les avantages obtenus par son système : maintien de la vitalité des abeilles, qui ne s'épuisent plus en produisant de la chaleur, stimulation de la ponte au printemps, économie de nourriture, évaporation économique du nectar, maintien d'un air sain dans la colonie, les abeilles n'étant plus obligées de se serrer outre mesure pour conserver la chaleur, etc. Comme conclusion, récolte abondante et résistance aux maladies. Nous ne doutons pas que les lecteurs du *Bulletin* ne fassent installer le chauffage central dans toutes leurs ruches pour l'hiver prochain.

Terminons en disant que, dans le pays de M. Simpson, le thermomètre tombe quelquefois à 32° C. au-dessous de zéro. C'est une circonstance atténuante.

J. Magnenat.

AU SUJET D'UN BON CONSEIL

Il s'agit, en l'espèce, de la recommandation que l'on trouve souvent pour ne point dire toujours, dans les traités, revues d'apiculture ou autres journaux qui par diversion publient, de temps à autre, des articles sur l'apiculture. De très bonne foi, les apiculteurs possesseurs de ruches à cadres sont invités à avoir quelques paniers ou des ruches communes, d'où sortiront sans frais et sans tracas, des essaims qu'ils n'auront ensuite qu'à verser dans les ruches à cadres à peupler, pensant sans nul doute, que ces dernières sont incapables d'en donner !

C'est un moyen déguisé pour proclamer l'infériorité des ruches à cadres et la supériorité des ruches fixes, en disant que les premières sont incapables de se multiplier rationnellement. Et si cet avis était suivi, ce serait la condamnation de l'apiculture mobiliste, rationnelle, dans ce qu'elle a de plus intime ! Heureusement que le vrai mobiliste n'en croit rien, car il a le moyen agréable et profitable, sans recourir aux ruches pépinières, de multiplier ses ruches à cadres à l'infini... *s'il veut...*, sans s'astreindre à la servitude qu'exigent toujours les ruches fixes au moment des essaims. Cette manière de faire, si souriante, si poétique en soi, captive et tente néanmoins tous les possesseurs d'abeilles par le spectacle merveilleux, touchant, qu'est la sortie d'un essaim et sa prise.

Mais malgré tout l'attrait, tout le charme qui s'en dégagent à première vue, ce procédé ne nous a jamais bien servi, après en avoir longtemps goûté, tant il est vrai que toute chose en ce monde est plus désirée, moins elle arrive en temps voulu. C'est sans doute pour cette raison que les héritages arrivent toujours trop tard, quand on ne peut plus en jouir ! Il n'en saurait être autrement de ces essaims en perspective ! D'ailleurs, *selon les caprices des saisons*, ils viennent, ou ne viennent pas, et la plupart du temps les ruches que l'on désiret peupler par ce moyen restent vides, à moins que l'on ne *prenne une décision énergique, toujours tardive et partant aléatoire* à l'égard des ruches qui devaient les fournir. Il est très rare, en effet, que les essaims, escomptés d'avance, arrivent *juste au bon moment pour profiter de toute la récolte*. Ici, les essaims naturels sortent toujours alors que la récolte, qui ne dure qu'une douzaine de jours, a *dépassé la moitié et touche à la fin*, nous donnent de grands tracas et il faut s'en occuper sérieusement si l'on veut en faire quelque chose. Aussi nous considérons que la folie, trop tardive, qui s'empare des populations *logées dans des habitations irrationnelles*, ne peut être qu'une source de soucis pour l'apiculteur au lieu d'être un agrément productif.

Il ne faut point perdre de vue qu'*en principe et en réalité les essaims doivent meubler l'entier de leur nid, pendant la période relativement courte de leur installation*. S'il en est autrement, ils en ont pour longtemps à le faire, ayant vu maintes fois de très *beaux essaims primaires naturels de fin de miellée*, sortis de ruches à cadres, *autrement volumineux et les mères autrement entraînés* que ceux qui sortent des ruches pépinières, ne rien faire. L'un d'entre eux, livré à lui-même, dans une D.-B. à 12 cadres, mit trois saisons consécutives pour accomplir le tour de force *que les essaims bien venus* exécutent en huit jours. C'est pourquoi, quand on ne peut faire autrement

et qu'on doit les subir, il faut de toute nécessité prolonger la récolte artificiellement pour aider, ces taro venus, à se tirer avantageusement d'affaire.

Verser un essaim sorti d'un panier dans une ruche à cadres, sans s'en occuper, est toujours aléatoire. Un tel essaim a presque toujours déçu son maître, parce que *la mère n'a jamais pu développer ses facultés de pondreuse, est par conséquent inapte à fournir les gros bataillons qu'exigent les ruches à cadres.*

Sans doute, il y a toujours quelques rares et heureuses exceptions qui viennent infirmer les règles les mieux établies, mais elles sont nécessaires pour en montrer la valeur. En apiculture, il est un principe dont on ne se rappelle pas assez : c'est qu'*il ne faut point tolérer les essaims des ruches inférieures ou trop petites dans un grand rucher.* Nous appelons *grand rucher* non un lieu où sont réunies un grand nombre de ruches, mais *un petit nombre de ruches de premier ordre.* C'est une double maladresse de tolérer ceux des ruches inférieures et d'éviter ceux de celles de premier ordre sous prétexte de récolter du miel. Les ruchées de premier ordre devraient avoir, à notre sens, une toute autre destination que de produire du miel dans un rucher mobiliste. Ceux qui conseillent aux débutants d'acheter quelques ruches communes pour les transvaser ensuite dans les ruches à cadres ne nous paraissent pas mieux inspirés que ceux qui utilisent les essaims en provenant. Sans doute, *ceux qui en possèdent doivent les utiliser avant de faire d'autres dépenses.* Mais aux uns et aux autres nous conseillons de s'en affranchir au plus tôt ; car il est bien prouvé par l'expérience que tant que ces populations conservent la mère née dans la ruche démontée, elles ne font pas grand chose, la mère n'ayant point les ovaires assez entraînés pour une grande ponte, ni la masse ouvrière qu'il conviendrait pour un grand effort. Ce n'est que plus tard, quand il y en a une nouvelle, *née et entraînée par les exigences d'une plus grande masse d'abeilles,* qu'elles acquièrent un entier développement.

C'est ce qui justifie la supériorité de la culture mobiliste sur la culture fixiste. On ne saurait trop répéter qu'il n'est point possible, sachant comment vit et se développe une colonie d'abeilles, qu'une mère provenant directement des ruches fixes, puisse être aussi prolifique ou comparée, même de loin, à celles élevées dans les ruches à cadres. On ne peut nier — et tous les apiculteurs qui ont une longue expérience sont d'accord sur ce point — *l'influence d'une puissante colonie,* en matière d'élevage des reines et leur future fécondité.

Mais alors comment faire, dira-t-on, pour se procurer *les essaims entraînés* nécessaires ? Les tirer d'une ruche à cadres ? C'est perdre la récolte ! Eh bien, non ! C'est même l'assurer, car il existe le moyen d'avoir à *la bonne heure* un volumineux essaim, bien entraîné au travail d'une ruche à cadres, sans nuire à la récolte.

Qu'on l'emploie : c'est l'essaimage artificiel anticipé. M. Vignole l'inventa, il y a bien longtemps, pour l'appliquer à ses paniers fixes. L'abbé Boyer le pratiquait avantageusement aussi. Et ils s'en trouvèrent bien.

D'autres plus tard l'appliquèrent aux ruches à cadres, et, depuis que nous le connaissons nous le pratiquons aussi avec les ruches à cadres, n'en ayant point d'autres et nous en sommes très satisfaits. Nous y avons même apporté une variante qui consiste à donner une reine d'élevage à la ruche déplacée, à celle qui boude, dont la mère doit suivre les butineuses qui reviennent des champs, pour couvrir dans la nouvelle ruche les rayons de couvain brossé. Cela permet et garantit une introduction plus facile de la reine dans cette ruche purgée de vieilles abeilles. Cette ruche fonctionne de suite, dès la libération de la reine. De cette manière on augmente à coup sûr et on entretient le nombre de ruches que l'on veut, sans grand travail, *en choisissant notre heure*.

Ainsi *plus de ruches pépinières* demandant toujours une surveillance attentive, d'où la surprise n'est point exclue, *perpétuant les petits moyens*. Rien que de *fortes familles bien entraînées au travail*, qui seul exalte toutes leurs qualités. Quel facteur puissant, formidable, les apiculteurs mobilistes ont entre leurs mains par ce moyen. Le choix de l'heure favorable, de l'heure riche, de l'heure féconde où tout s'épanouit leur appartient ! Que veulent-ils de plus ! Ils sont coupables de ne point en profiter, puisqu'ils en ont les moyens ! Ils sont doublement coupables en le rejetant ou en le délaissant ! Nous n'avons jamais pu comprendre *pourquoi tout faire*, comme certains apiculteurs, pour soigner, dorloter, développer une ruchée, pour la lâcher ensuite au bon moment, et attendre ainsi en dormant son bon plaisir pour en jeter les essaims ! Pourquoi ne pas prendre à son heure — qui doit être la nôtre — ce fruit que tout dit mûr ? Pourquoi le livrer d'un cœur joyeux, gonflé d'espérance, au hasard, à l'incertain, alors qu'il est en notre pouvoir de lui fixer notre heure ? la bonne heure ! Pourquoi ?... Pourquoi !...

Tricoire frères, Foix (Ariège).

LES PLAIES D'EGYPTE EN APICULTURE

La première date de 1910. Comme tant d'autres inspecteurs, entre autres M. Forestier, j'avais communiqué la loque à mon rucher. Douze colonies furent détruites naturellement sans indemnité. L'année suivante, le feu du ciel incendie la maison où était remisé mon matériel et 300 kg. de miel.

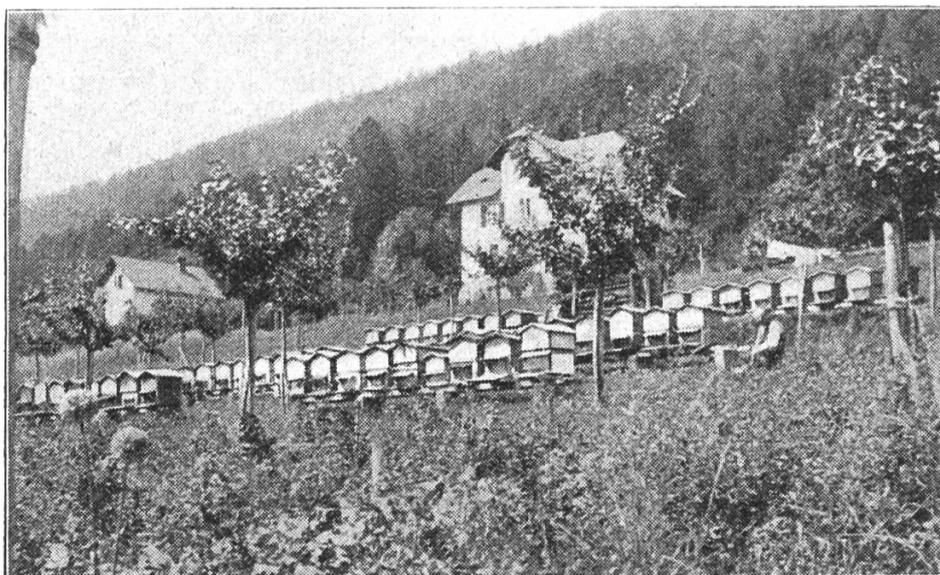
N'étant pas assuré, ce fut une perte sèche de 2000 francs ; quatre ruches ayant également flambé. Notez qu'il me faut faire chaque fois 2 ½ h. de vélo pour aller travailler là-bas, et quand tout est à créer à nouveau, vous devinez l'effort. Pas n'est besoin de dire que la loque réapparut de temps à autre, et jusqu'en 1920 il y eut encore des sacrifices à enregistrer. A force d'énergie, les deux ruchers se remontent et un « Enfin tranquille » sort de toutes les cellules des poumons. « Va que je te » comme on dit vulgairement ! En 1923, le noséma m'anéantit 12 ruches et affaiblit les autres au point qu'il n'y eut rien à récolter. Combien auraient jeté le manche après la cognée, mais j'en ai bien vu d'autres, au reste, la vie n'est-elle pas une suite de résistances, la lutte continuelle ? Entre temps, le corps doit fournir son tribut à la maladie. Par deux fois, il faut passer par le bistouri du docteur et à la seconde, la culbute finale fut frisée.

Mais, qu'est-ce encore ? L'essaimage diminue, quelques colonies ne se développent pas. Une nouvelle plaie se dessinerait-elle ? Celle des poux, l'acariose sans doute. Hélas, ce n'était que trop vrai. Dans un rucher 2 colonies et dans l'autre 7 doivent être passées aux vapeurs de soufre. La provenance ? Depuis cinq ans, un foyer existe à Tartegnin, distant de 2 km. Il y a bien des chances que l'infection est partie de là ! Contrairement à ce que l'on est en droit de supposer, des essaims peuvent sortir de ruches acariosées. Tous ceux issus de mes colonies voisines de Tartegnin ont été portés dans mon rucher des bois pour combler les vides causés par le noséma. Et voilà comment, inconsciemment, j'ai infecté mon second rucher. La déveine quoi. Mais où l'on ne s'entend plus, c'est sur les dispositions de la loi pour la taxe des colonies détruites. On ne paie que les abeilles. Le couvain d'une ruche brantée étant perdu, il faut découper tout l'intérieur de 3, 4, parfois jusqu'à 9 cadres, et enfouir cela sans indemnité. En outre, ce n'est pas facile de conserver ces rayons mutilés pendant six mois, une année même. Ces différentes opérations provoquent le pillage. Autant dire que les ruches malades constituent une perte sèche pour

le propriétaire. En outre, il y a désaccord entre les prescriptions fédérales et cantonales quant à la durée du séquestre. Je déclare cette loi boiteuse, injuste et espère qu'on la modifiera sans tarder.

Détail curieux qui ébranle notre crédulité et jette un doute sur les affirmations données en haut lieu. Il existe à Tartegnin une ruche atteinte depuis 4 ans, se portant à merveille. Entendons-nous, malgré l'acariose, elle donne des récoltes !! Comment expliquez-vous cela ? Immunisée, réfractaire, bêtes sélectionnées par les poux, bref mais constituant quand même un danger permanent pour les ruchers des environs. Et voilà.

H. Berger.



Rucher de M. Emile TRIPET, à Chézard (Neuch.)

UN ESSAIM TARDIF

Nous lisons dans le *Journal du Jura*, n° 263, les lignes suivantes:

Clos du Doubs : L'été de la Saint-Martin.

Jeudi passé, M. P. J., apiculteur à Chaufour, a eu la grande surprise de voir un essaim d'une centaine de grammes sortir d'une des meilleures colonies de son rucher. Ce fait est d'une rareté tout à fait exceptionnelle, malgré l'été de Saint-Martin.

DE LA DISETTE ET DES MALADIES DES ABEILLES

Aurons-nous, nous apiculteurs, les sept années maigres de la Bible ? A commencer par 1923, nous avons eu trois années maigres et deux toutes sèches. Si les deux années qui finiront la période septennale suivent la progression, le marchand de sucre aura un bel avantage sur nous à moins que l'acariose ne vienne se mettre en travers.

Essayons de nous consoler, car la période précédente, soit de 1915 à 1922 ne pouvait représenter les sept vaches grasses ; il n'y en a eu que trois et encore faut-il dire relativement et quatre suffisamment maigres pour en dévorer trois fort grasses, ce qui ne nous aurait pas permis de nous munir pour affronter une longue période de dure disette.

Espérons que nos sapins finiront leur bouderie et se décideront à nous gratifier de leurs douces rosées. Dans l'attente maintenons nos abeilles à l'état de santé. Portons notre attention contre l'acariose qui nous menace de près ; ne négligeons rien pour enrayer sa marche ou lui couper les ailes. Elle est à nos portes : ne les lui ouvrons pas.

D'abord appuyons les personnes dont la science leur permet de découvrir les causes des diverses maladies de nos bestioles et qui trouvent les moyens de les combattre. Ils nous indiquent ce qu'il y a à faire pour les seconder dans leur tâche. Profitons-en tous, sans exception ; c'est par là seulement que nous nous éviterons un désastre, non seulement par la perte de nos colonies, mais aussi et surtout par la stérilité de nos arbres fruitiers.

Pour ce qui concerne l'acariose qui, à ce qu'il paraît est terrible, il s'agit de surveiller, au printemps et pendant l'été le vol des abeilles qui hésitent à voler, qui essaient plusieurs fois de prendre l'envol sans réussir ou qui tombent à terre et ne peuvent pas se relever. A cet effet, prenons une douzaine de ces abeilles chancelantes dans une boîte et cela à toutes les ruchées présentant ces signes ainsi qu'à chaque ruchée présentant un affaiblissement sans causes connues ou dont le développement n'est pas normal, malgré une bonne ponte de la reine.

Pour chacun de ces cas prenons un échantillon, une douzaine d'abeilles, et adressons-le à l'Établissement fédéral de bactériologie Dr Morgenthaler, à Liebefeld, Berne. Si le cas n'est pas grave, on sera vite rassuré, mais si par malheur c'est l'acariose, le sacrifice est inévitable.

Done, si nous avons suivi la marche ci-haut prévue par les dispositions de la loi fédérale contre les épizooties, on détruira notre ou nos ruches infectées par l'acariose et nous serons indemnisés. En revanche si, par notre négligence ou même notre faute, notre colonie malade périt ou est fortement affaiblie, l'indemnité sera nulle ou réduite dans une grande proportion.

Quant à la loque, elle est tout à fait distincte de l'acariose ; celle-ci attaque l'abeille adulte tandis que la loque se porte sur le couvain.

C'est donc en visitant le couvain, soit à la visite générale du printemps, soit aux fréquentes visites qu'on fait pour se rendre compte de la valeur des reines qu'on peut observer si le couvain est en bonne santé.

En tenant un cadre de couvain, donnons toujours un coup d'œil aux larves déjà développées et non operculées. Si ces larves sont bien tournées au fond de leurs cellules et belles branches, elles sont en santé. Le couvain doit présenter des opercules plates ou plutôt bombées. Si, par contre, il s'y en trouve qui sont enfoncées ou même percées, il faut les ouvrir. Si la jeune abeille est morte sans être en décomposition, cela peut provenir d'accidents, — peut-être la fausse-teigne — mais si la cellule contient une matière décomposée et de couleur brune étendue au bas de la cellule, et surtout si, en touchant cette matière gluante avec le bout d'une allumette par exemple, elle s'étire en fil de un à deux centimètres, il ne faut pas hésiter de faire une expédition de couvain pour l'analyse.

Enfin toute matière trouvée dans le couvain et en état de décomposition doit être expédiée pour avis à l'Etablissement du Liebefeld à Berne.

Pour expédier de la matière en décomposition par la poste, on peut se servir d'un morceau de verre quelconque pourvu qu'il ait une surface unie de 5 à 6 centimètres de côté. On découpe du carton de même forme. Au milieu de ce carton on découpe un carré de 3 à 4 cm. de côté, puis on place le carton sur le verre et on introduit la matière prélevée dans un rayon d'abeilles, au centre de l'ouverture, sur le verre. On couvre avec un papier parchemin et l'on attache. Il ne reste plus qu'à trouver une boîte pour l'expédition à l'Etablissement fédéral.

J'ai dit plus haut que la perte de nos abeilles entraînerait la stérilité de nos arbres fruitiers. Il n'est plus à démontrer que l'abeille féconde les fleurs des végétaux sur lesquels elle butine, mais regardons avec quel soin elle s'acquitte de sa tâche.

L'abeille sait que, à côté de ses droits elle a des devoirs et elle s'en acquitte, pourrait-on dire, avec conscience et discernement. Elle est encore à l'école de la bonne foi ; elle pratique le « donnant, donnant », c'est-à-dire le libre-échange sans fraude ni tromperie. Elle a soin, tout en visitant une espèce de fleurs, tout en demandant du nectar d'en emporter du pollen qu'elle transportera sans mélange ni souillure à la fleur voisine qui attend ce principe qui donnera la vie au fruit qu'elle renferme à l'état latent.

Enfin soyons tous réservés dans les achats et commerce d'abeilles, demandons, cas échéant, nos reines de rechange aux éleveurs les plus rapprochés où nous pouvons le mieux nous assurer de leur état de santé et surtout n'introduisons pas chez nous d'abeilles de l'étranger sans nous conformer à la stricte observation des règlements en vigueur.

Miécourt, novembre 1927.

Ch.-J. Chaboudez.

LA TOURNÉE DE L'APIS-CLUB

(SUITE ET FIN)

Etaient présents à la grande réunion de Glassel, Lady et Lord Aberdeen, ex-vice-roi d'Irlande, Sir William Thompson, registrar général d'Irlande, Lady Kaithness, le Dr Tocher, président du Country Council, M. John Anderson, professeur d'apiculture au Collège d'agriculture d'Aberdeen, des personnes employées au château Royal de Balmoral et une foule d'apiculteurs distingués, venus pour honorer la présence des apiculteurs français, ce dont nous étions extrêmement flattés.

M. Wood a le plus beau rucher comme emplacement. et comme cadre unique, et les autres sociétés m'ont averti qu'il ne fallait pas croire que tous les ruchers écossais étaient de même modèle. Rien ne manque aux abeilles, bien que le ciel n'ait pas été clément cette année. M. Wood a eu des récoltes magnifiques dépassant exceptionnellement les 100 kg. par ruche. La ruche presque universellement employée est la W. B. C., de William Broughton Carr, à cadres bas mais qu'on augmente en années d'abondance en ajoutant des hausses successives allant jusqu'à six ou sept. Notre temps étant assez limité, le programme préparé pour des dates fixes, nous visitâmes les expositions apicoles et la réunion des sociétés à Aberdeen avec l'aimable et spirituel John Anderson que plusieurs ont rencontré pendant la tournée de l'Apis-Club, à Paris, dans l'Orléanais et la Marne ; à Dundee où M. Boyd Martin nous fit visiter l'Etablissement apicole de Wormit, au-delà de l'immense pont de 2 km. 500 qui passe sur la rivière Tay. A Kilmarnock, en compagnie de M. Cochran et major Yuille, c'étaient

les ruchers du pays du poète Robert Burns, admiré par les Ecossais autant que l'est Shakespeare en Angleterre. A Ayr il y eut réunion des apiculteurs, banquet et discours. A Glasgow, sous la présidence de Miss Adam, réunion et démonstration de l'extraction du miel de bruyère par la presse. Excursion vers les ruchers dans la région des lacs où le gracieux Loch Lomond s'étend entre les hautes montagnes sur une longueur de plus de quarante kilomètres. Au tour de Balloch, ville au sud du lac, les citadins louent de petites villas flottantes pour la



Pavillon de M. Gabriel GAY, Outre-Vièze près Monthey.

saison d'été. C'était une nouveauté pour nous, Méridionaux, et du plus gracieux effet. Une vingtaine d'îles boisées ornent ce magnifique lac et le Ben Lomond, d'une altitude de 973 mètres, se mire dans les eaux bleues du lac. C'est la montagne la plus visitée par les touristes.

Le sympathique secrétaire général de l'Apis-Club, le capitaine Jâmes Morgan, qui était déjà avec nous en Ecosse, nous avait précédé en Angleterre. Là nous eûmes le grand honneur de rencontrer l'élite des apiculteurs anglais près de Reading¹. Miss Betts et sa mère âgée de 80 ans étaient venues de Camberley et Miss Betts montra la préparation de diverses maladies sous le microscope. Le Dr Killick était venu de l'extrême Sud-Ouest, je m'en voudrais d'oublier le révérend Wright, l'érudit archéologue et apiculteur de la plaine de Salisbury que nous eûmes l'avantage de visiter plus tard pour voir Stonechenge, le merveilleux alignement de mégalithes préhistoriques, M. More Croft, Harwood Kakker, le grand apiculteur australien MacDonald d'Adelaïde, venu pour vendre les centaines de milliers de kg. de miel de son syndicat. La visite de l'Institut de recherches agricoles, l'Insectarium de Rothamsted où M. Morland nous montra le rucher d'études, nous

¹ Chez MM. Morgan et Berkeley, professeur à l'Université de Reading.

occupa toute une journée. D'autres journées furent consacrées à la visite des établissements de matériel apicole ; Lee, Taylor et Burtt où pour plus de 95 % du total des ruches fabriquées figure la ruche British Standard. La journée de la belle exposition des produits du rucher et du matériel apicole au Crystal Palace de Londres, organisée sous les auspices des Sociétés d'apiculture du Kent et du Surrey, réunit encore des centaines de fervents de l'apiculture et nous y revîmes d'anciennes connaissances.

Anderson, en un discours humoristique, proclama la valeur du miel aux applaudissements de la foule. A mon tour il fallut parler des ruchers de France comparés aux ruchers d'Angleterre. Les ruchers importants, leur expliquai-je, sont constitués en ruches Dadant, Voirnot, Baldens dans les Alpes Maritimes, Langstroth dans les Landes et Basses-Pyrénées, à côté de nombreuses Dadant qui tiennent toujours la tête.

A Gloucester et ailleurs on demandait aussi à entendre M^{lle} Baldensperger qui, très vaillamment, s'acquitta de sa tâche sans aucune préparation à ce genre d'exercice. Elle parla tantôt des devoirs de la femme aide de son mari, de son père ou de son frère, tantôt de l'apiculture en général et partout les applaudissements nourris nous montrèrent la sympathie qui existe entre apiculteurs de tous pays. Une visite sur les bords de la Manche, presque en face de Dieppe, chez M. Sturges et la Société d'apiculture d'Eastbourne fut des plus intéressantes. M. Sturges, auteur d'un important traité d'apiculture, « Practical Beekeeping », a une demi-douzaine de ruchers et cinquante à 60 ruches chacun dans les excavations de craie le long des collines à quelques kilomètres de la Mer. Il attend de belles récoltes, mais en raison des trois mauvaises saisons dernières, il a été déçu. Partout les ruches furent ouvertes et partout nous pûmes voir que les maladies attaquaient indistinctement les Italiennes, les Carnioliennes et les Noires. Les Italiennes sont encore en majorité à cause de la réclame intensive faite par les intéressés pour prôner cette variété qui, à mon avis, ne vaut pas la belle abeille brune si injustement dédaignée, même par beaucoup de Français.

L'enquête sur les fouilles en métal pour remplacer la cire pure d'abeilles a prouvé la défaveur de cette méthode, mais les inventeurs sont à l'œuvre et peut-être auront-ils gain de cause quand les « Vieux » auront disparu, eux qui s'obstinent à croire à la supériorité des produits de la nature. Une visite fut aussi faite à l'ami de quarante ans, M. Samuel Simmins, le grand éleveur anglais que ceux de ma génération se rappellent pour ses notions claires en apiculture. Cela me faisait du bien de remuer les souvenirs du passé auprès de ce vénérable patriarche entouré de sa nombreuse famille dans son home de Queensland (Sussex).

Rendez-vous est donné aux apiculteurs britanniques pour se joindre aux apiculteurs de toutes les nations à la grande réunion de l'Apis-Club qui aura lieu en Suisse en août 1928, où le Dr Otto Morgenthaler, l'éminent bactériologue, présidera. Et comme disent les Orientaux « in cha allah ».

Père Baldens.

NOUVELLES DES SECTIONS

Société d'apiculture de Lausanne.

Convocation : L'assemblée générale d'hiver est convoquée pour le dimanche 29 janvier à 14 h. $\frac{1}{2}$ précises, à l'École normale, place de l'Ours, à Lausanne. Les sociétaires sont priés de prendre bonne note de cette réunion qui a une importance évidente pour la bonne marche de la Société et pour la récolte du miel en 1928. Les bons conseils suivis ont une excellente influence sur la production du rucher.

Ordre du jour : 1. Opérations statutaires. — 2. Renouvellement du Comité. — 3. Réponses aux questions posées par la Romande. — 4. Tombola. *Le Comité.*

N.-B. — Les sociétaires sont invités en particulier à réfléchir à cette question. Pourrait-il être organisé une station d'élevage des reines par un apiculteur de notre Société pour les besoins de ses collègues ?

* * *

Société Genevoise d'apiculture.

Les membres de la Société genevoise d'Apiculture sont convoqués pour le lundi 9 janvier 1928, à 20 h. 30, au local, Café Wuarin, rue de Cornavin 4. Réunion amicale. Il ne sera pas adressé de convocation.

* * *

Société Cantonale Neuchâteloise.

Les cotisations pour l'assurance Noséma, année 1928, doivent être rentrées pour le 31 janvier prochain, dernier délai, soit fr. 0.20 par ruche, à verser au compte de chèques postaux N° IV. 55, Société cantonale d'apiculture. *Le Comité.*

* * *

Côte Neuchâteloise.

L'assemblée générale réglementaire est convoquée pour le dimanche 15 janvier, à 14 h. $\frac{1}{2}$, au Cercle libéral, premier étage, à Neuchâtel, rue de l'Hôpital.

Ordre du jour : 1. Procès-verbal. 2. Admissions. 3. Rapports statutaires. 4. Nominations statutaires. 5. Divers.

Le comité recommande vivement à tous les membres d'assister à cette importante assemblée. Engagez vivement tous les apiculteurs isolés à demander leur entrée dans la société. Faites leur comprendre que c'est leur intérêt et un devoir de solidarité. *Le Comité.*

P.-S. — Les sociétaires désireux d'acheter la photographie du stand de la Côte neuchâteloise à l'Exposition de Boudry, sont priés de s'annoncer au président G. Béguin, Combe Borel 10, Neuchâtel. Prix 1 fr. 20; ou collée grand format 2 fr. 30.

* * *

Montagnes Neuchâteloises.

Assemblée générale du 23 octobre au Collège du Crêt-du-Loche, à 14 heures.

Semblables à leurs abeilles qui par cette pluvieuse et neigeuse

journée d'octobre avaient pris leurs quartiers d'hiver, de trop nombreux membres n'ont pas répondu à l'appel du Comité.

La salle habituelle de nos séances ne réunissait qu'une vingtaine de sociétaires ; sur un effectif de 132 la participation était faible. Il est vrai qu'avec la mauvaise saison le zèle de l'apiculteur diminue un peu, et d'autre part, les assemblées s'occupant plus spécialement de rapports, de nominations statutaires, etc., ne l'intéresse pas outre mesure.

Après lecture et adoption du verbal de la dernière assemblée générale, M. le président donne connaissance de son rapport de gestion. Exposé bien compris relatant les faits saillants de l'année ainsi que toutes les affaires ayant occupé le comité au cours de l'exercice écoulé.

L'impression de la nouvelle liste des membres et des étiquettes pour bocal, de même que la participation à l'exposition de Boudry ont occasionné des dépenses assez sensibles. Les étiquettes de bon goût plaisaient aux membres, et le beau résultat de l'exposition (1 diplôme d'honneur, 1 médaille de vermeille, 1 ruche D.-B. complète sans les abeilles), font que les sacrifices financiers consentis sont acceptés joyeusement.

Le Comité s'est en outre occupé de la répartition des indemnités aux sinistrés du cyclone du 12 juin 1926, de même que de la liquidation du rucher du collègue L. Huguenin, décédé aux Brenets. L'assemblée adopte ce rapport et adresse, avec ses remerciements, ses félicitations à son président M. Georges Calame qui tout spécialement s'est occupé de l'exposition avec beaucoup de savoir et de dévouement.

Le rapport du caissier mentionne une diminution de fortune de 98 francs sur l'exercice précédent due spécialement à l'exposition et à l'impression des étiquettes pour bocal. Les intérêts et les amendes ont produit la somme de 88 francs qui, conformément à une décision prise à l'assemblée générale de 1926, fut répartie aux propriétaires des onze ruches assurées, anéanties par le noséma au printemps dernier. Les vérificateurs ont trouvé la comptabilité en parfait état et invitent l'assemblée à donner décharge à notre caissier, M. Vuille, avec ses vifs remerciements ; adopté.

C'est avec beaucoup d'intérêt que l'assemblée écoute le rapport de la caisse de la loque présenté par M. Cosandier, et celui du noséma par M. J. Huguenin. Disons en résumé que deux foyers de loque ont été détruits en 1927, dont un à Cornaux et l'autre aux Geneveys-sur-Cofrane ; un cas d'acariose a été signalé à la Sagne. La visite de 4950 colonies a occasionné 1553 francs de frais et la cotisation reste fixée à 40 centimes par ruche. Dans le but de réduire les frais de déplacement, il est question d'augmenter le nombre des inspecteurs dans certains grands districts ; les contrées à visiter sont parfois si distantes du domicile de l'inspecteur que les frais sont très élevés ; le travail sera aussi plus sérieux.

M. Huguenin donne ensuite connaissance d'intéressantes expériences faites concernant le noséma et recommande la caisse d'entraide cantonale ainsi que la circulaire qui sera remise à chaque membre. Au printemps dernier cette caisse a versé 7 francs par colonie anéantie aux collègues assurés ; la modique somme de 20 ct. par ruche ne devrait en effet retenir personne.

Après avoir ratifié l'entrée de plusieurs membres dans la société, l'assemblée procède aux nominations statutaires. Pour la prochaine période trisannuelle le comité doit d'après les statuts être transféré à La Chaux-de-Fonds. Après de laborieuses discussions, l'assemblée dési-

gne et nomme par acclamations M. le Dr Ch.-E. Perret à la présidence; M. Fr. Jaquet de la Sagne remplace M. Paul Stauffer, démissionnaire; les autres membres du comité sont réélus.

L'assemblée regrette que son ancien président, M. G. Calame, n'accepte pas une nouvelle réélection comme délégué à la Romande, et désigne pour 1928 MM. Ch.-E. Perret, Cosandier et J. Huguenin, ce dernier comme suppléant.

Sont délégués à la Cantonale: MM. Perret, J. Huguenin, F. Magnin, F. Jaquet et A. Vuille, ce dernier comme suppléant. Différentes ques-



Réunion de groupe au rucher de M. BOHNENBLUST, à St-Imier.

tions surgissent dans les divers; système actuel de convocations aux assemblées, prix du miel fixé par la Cantonale que beaucoup d'apiculteurs ne respectent pas, etc. Une discussion nourrie s'engage au sujet de la destination à donner à la ruche de l'exposition; les opinions sont bien différentes et chacun y va un peu de sa petite réflexion. A une forte majorité l'assemblée décide enfin de ne pas se dessaisir de cette ruche; la société achètera un essaim ainsi que les feuilles gaufrées nécessaires et chargera un collègue de soigner la colonie. Ce dernier aura droit à la moitié de la récolte, tandis que le produit de l'autre moitié sera versé à la caisse de section.

Déjà la nuit vient, et la salle d'école sans lumière semble nous dire: C'est assez pour aujourd'hui; allez. Et l'on regagne son foyer à pied ou en train, racontant ses expériences et devisant déjà sur la prochaine saison.

G. M.

(*Réd.*). — Ce compte-rendu nous est parvenu assez tôt pour paraître dans le numéro de décembre, mais un petit incident personnel nous a empêché de le faire paraître. — Nos excuses à l'auteur.

NOUVELLES DES RUCHERS

M. Richardeau, *Saint-Cybardeaux (Charente)*, le 9 novembre 1927. — Vous ayant dit dans ma lettre du 28 septembre que j'étais dans l'obligation de doubler et d'approvisionner mes ruches pour l'hivernage presque complètement, je désire maintenant vous faire connaître le résultat de ce travail qui était retardé, ayant été opéré pendant toute la première quinzaine d'octobre.

Malgré cela j'ai profité, ainsi que mes protégées, d'une belle période de beau temps et malgré mes craintes tout s'est passé pour le mieux, pas de pillage ni de combats, excitation modérée. J'avais la précaution de préparer le sirop dans l'après-midi afin qu'il soit encore chaud pour le servir aux abeilles aussitôt la réunion terminée vers 19 heures. Le nourrissage, quoique abondant, a été assez vite pour que je fasse une réunion chaque soir et pourtant je n'avais que deux nourrisseurs que j'avais fabriqués, ils sont du système Siebenthal.

Chaque colonie absorbait une moyenne de 7 à 8 kg. de sirop par nuit et plusieurs ont pris 9 kg. entre 16 heures et 8-9 heures ; c'est là qu'a été ma surprise parce que les manuels et les revues apicoles conseillent de donner 2 à 3 kg. par nuit, il est vrai que mes abeilles étaient excitées par leur bouleversement et que réunies, elles formaient des colonies puissantes.

Il y a quelques jours je me suis assuré, par une courte visite à la dernière ruche nourrie, que les provisions sont operculées et maintenant je serai tranquille pendant quelques mois jusqu'à l'élevage de la fin de l'hiver, car après je crains que le couvain souffre de sa nourriture si elle n'est pas enrichie par quelques petites miellées. En attendant, espérons mieux pour 1928.

Je désirerais aussi vous parler d'une surprise que j'ai eue il y a environ un mois et demi, lorsque je faisais la récolte de plusieurs ruches chez un instituteur des environs ; ce monsieur avait amorcé ses cadres de plusieurs hausses et d'une ruche automatique avec des bandes de toile métallique à garde-manger, et les abeilles les avaient bien suivies surtout dans la ruche où l'espace des cadres était l'espace naturel des rayons. Cela était tout à fait nouveau pour moi et m'a intéressé, mais il me semble que le seul avantage est que les rayons sont plus solides et que pour ce seul avantage les abeilles prennent beaucoup trop de peine pour enduire ces bandes métalliques de cire. Il faudrait les enduire soi-même afin d'éviter cette peine et un temps précieux aux abeilles, — l'apiculteur qui voudrait pratiquer ce système d'amorçage.

Je me propose de faire cet hiver un gaufrier en ciment armé ou en plâtre aluné afin de me pourvoir moi-même économiquement de cire gaufrée pure qui ne doit pas se gondoler comme celle du commerce. C'est aussi un moyen pratique pour connaître exactement la qualité de la marchandise qu'on emploie ou qu'on vend.

BIBLIOGRAPHIE

La Patrie Suisse.

Un beau portrait d'Alexandre Yersin, bourgeois de Rougemont, et enfant de Morges, l'inventeur du vaccin contre la peste, ouvre le N° 916 au 30 novembre de la *Patrie Suisse*. Le même numéro nous

apporte la figure de Walther Reinhart, chef d'orchestre, les participants au Cinquantenaire d'« Etude », les conseils et les comités de la Fête des Vignerons, celui des chasseurs ayant abattu des sangliers près du Bouveret. Le tout représentant une centaine de figures.

Ce sont encore la belle piste de bobs de Villars sur Bex, l'église de la Madeleine à Genève, la reproduction d'œuvres caractéristiques du peintre Gustave Jeanneret, des vues de Genève d'autrefois, la page humoristique d'Evert van Muyden, les sports et la page de modes.

E. B.

* * *

Agenda Apicole Romand.

Les nouveaux membres ou ceux d'entre les anciens qui n'auraient pas reçu l'agenda en communication peuvent le demander à M. Haesler, à Saint-Aubin (Neuch.). — Il faut se hâter de demander cet ami indispensable. S.

EN FAVEUR D'UN COLLÈGUE MALHEUREUX

Listes précédentes : 322 fr. 50.

MM. G. Contesse, Daillens, 10 fr. — Fontannaz, Lutry, 5 fr. — Agenda apicole romand, Saint-Aubin (Neuch.), 5 fr. — Budry, Veytaux, 2 fr. — Huguentobler, 2 fr. — F. C., Echandens, 5 fr. — Genevoise (société) d'apiculture, 30 fr. — Chevalley, Chavannes-le-Chêne, 10 fr. — Cés. Wicht, Marly, 2 fr. — Simond, Givrins, 5 fr. — Jaccoud et Marchand, Sainte-Croix, 5 fr. — E. Gaffner, Dombresson, 5 fr. — H.-E. Frech, Lausanne, 10 fr. — Cosandier, Lignièrès, 1 fr. — Favrat, Epalinges, 2 fr. — Un abonné, 5 fr. — H. Jaton, 5 fr. — Martig, Chevilly, 2 fr. — H. Borgeaud, Penthelaz, 2 fr. — G. Dony, inst., Morrens, 5 fr. — Soc. fribourgeoise d'apiculture, 10 fr. — Favre, Saint-Barthélemy, 2 fr.

Total : 452 fr. 50. La souscription est close. Encore une fois merci à tous ceux qui ont bien voulu répondre à notre appel et adoucir un peu les tristesses d'un brave et toujours aimable collègue. Le comité de la Romande prendra soin du produit de la souscription et de sa répartition. Schumacher.

Chasse abeilles

incomparable à deux gr. issues de 6 cent. Pour renseignement voir dans le concours de l'Agenda Apicole 1928, prix Fr. 4.20.

S'adresser à **M. HEYRAUD** apic.,
St-Maurice.

**La publicité dans le
Bulletin de la Société
Romande d'Apiculture
porte et rapporte beaucoup.**

Cage à Reines Idéale pour l'expédition et l'introduction

Après cinq ans de recherches et d'expériences je suis arrivé à pouvoir fournir une cage à Reine donnant toute les garanties voulues, fonctionnant avec une simplicité surprenante. Prix Fr. 3.50. S'adr. **M. R. HEYRAUD** apic., St-Maurice.

En cas d'insuccès on rend l'argent. Chaque envoi est accompagné d'une instruction. (Déposé).

ÉTABLISSEMENT D'APICULTURE
Charles Bigler, Martherenges s. Moudon

Téléphone N° 37.

Ruches D.-B. et D.-T. complètes, avec coussin-nourrisseur, tôle aux angles, etc. etc. **35 fr.** Cadres non montés, 1^{er} choix, la pièce, Fr. **0.18**, le cent, Fr. **16**.— Coussin-nourrisseur **5 fr.** Cérificateur solaire complet **33 fr.** Essaims nus, disponibles à l'essaimage, 1 kg., **20 fr.**; chaque 100 gr. en plus, fr. **0.80**. Quelques bonnes colonies Dadant-Blatt, logées dans ruches neuves complètes, 100 fr. pièce.

Prix courant gratis.

Outillage complet. — Cire gaufrée.

RUCHERS-PAVILLONS

Nous prions instamment Messieurs les apiculteurs projetant l'installation d'un rucher-pavillon à ne pas attendre au printemps pour nous demander des offres et projets.

Afin d'être servis au bon moment, écrivez-nous de suite sans engagement pour vous.

Construction soignée de ruchers-pavillons, complètement démontables.

LIENHER FRÈRES, Constructeurs
SAVAGNIER (Neuchâtel).

ETABLISSEMENT APICOLE

Eug. RITHNER, apic. const., CHILLI, **Monthey, Val.**
Téléphone N° 54

Ruches D.-B. et D.-T. non montées, (**travail soigné**), complètes, avec cadres y compris la tôle, angles, entrée, agr., bandes impr. sans cous. nour. Fr. 26.50. **Grande fabrication de cadres** très soignés sans **aucun nœud**, 1^{er} choix, non montés, Fr. 18.—, en tilleul Fr. 19.—, 2^{me} choix, Fr. 14.— le $\frac{1}{2}$. Pour hausse Fr. 1.— en moins. **Armoire à cadres** de hausse et corps, soignée et solide avec corniche 1 porte avec serrure, peinte à l'huile pure Fr. 55.—. Modèle plus simple Fr. 45.— **Cous. nour.** perfect. pour retenir la chaleur, bassin en forte tôle Fr. 6.—, p. 10 Fr. 5.50

Nous fabriquons sur demande n'importe quel modèle de ruches et de cadres ou accès

Matériel et outillage complet à prix modéré.

Fournitures pour constructeurs. **Demandez prix courant (franco).**

Plaques mellifères brevetées de Landert av. véritable miel
d'abeilles et sels nutritifs

Brevet suisse
50,782

aliment pour abeilles le plus simple et le plus sain.

Méfiez-vous des contrefaçons.

Seul fabricant pour toute la Suisse :

Brevet suisse
50,782

V^{ve} d'Otto LANDERT-EGLOFF, ALTSTÄTTEN
(S'-Gall)

Téléphone 155. — Compte de chèques postaux IX 2368.

avec et sans cadres, toutes les dimensions et formes sur commande.

Dépôts : A. Mottaz, Rue St-Laurent, 19, Lausanne. — Müller-Michel, St-Aubin (Neuchâtel). — Maison Avi-Apicole, Jallard, Coulouvrière, 32, Genève. — Bezançon & Vauthey, Echallens.